

REPUBLIQUE DU NIGER  
REGION DE MARADI  
DEPARTEMENT DE BERMO  
COMMUNE RURALE ..... *Bermo* .....

PROCES VERBAL D'ELECTION DU MAIRE ADJOINT DE LA  
COMMUNE RURALE DE ..... *Bermo* .....

L'an deux mille .. *2021* ..... et le .. *03* ....., le conseil municipal de la commune rurale de ... *Bermo* ... a tenu sa première session sous la présidence de Monsieur ... *Aboubacar Joule* ..... Maire élu de la commune.

Le secrétaire de séance est assuré par M/M<sup>me</sup> ... *Bouda Baja* conseiller(e) municipal (e)

**Etaient présents :**

- 1-Monsieur... *Aboubacar Joule* ..... conseiller municipal ;
- 2- Monsieur... *Mahamane Elhedji Sallah* conseiller municipal ;
- 3- Monsieur... *Amadou Mahamane* ..... conseiller municipal ;
- 4-Monsieur... *Noussa Ghamarana* ..... conseiller municipal ;
- 5-Monsieur... *Djilkipili Mahamad* ..... conseiller municipal ;
- 6-Monsieur... *Naniama Alhadi* ..... conseillère municipale ;
- 7-Monsieur... *Gnalaoudo Baléy* ..... conseiller municipal ;
- 8-Monsieur... *Bouda Baja* ..... conseiller municipal ;
- 9-Monsieur... *Riskou Abdou* ..... conseiller municipal ;
- 10-Monsieur... *Bassouma Bagadji* ..... conseillère municipale ;
- 11- Monsieur... *Dumou nana Oubankadi* conseillère municipale ;
- 12- Monsieur... *Dature Tambaya* ..... conseiller municipal ;

**Absent excusé :**

- 1-Monsieur..... conseiller municipal ;
- 2-Monsieur..... conseiller municipal ;

3-Madame.....conseillère municipale.

**A donné une procuration :**

1-Monsieur.....représenté par

Monsieur.....conseiller municipal

L'ordre du jour comporte un seul point à savoir : l'élection du maire adjoint (e)

Le président de séance, après avoir donné lecture des articles 51,52,53,61 et 64 du code Général des collectivités territoriales, a insisté sur la procédure d'élection du maire. *adjoint*

A ce titre, un bureau de vote dont les membres sont choisis parmi les conseillers élus a été mis en place comme suit :

Président : ... *Aboubacar Joubi* .....

Secrétaire : ... *Bouda Baja* .....

1<sup>er</sup> assesseur : ... *Gnalaoude Balény* .....

2eme assesseur : ... *Riskou Abdou* .....

Le Président de séance a ensuite invité les candidats au poste de maire adjoint à se déclarer.

Aussi, les candidats suivants se sont fait connaître ;

1-Monsieur... *Mahamane Elhadji Sallah* .....

2-Madame .....

3-Monsieur.....

Le président de séance a ensuite procédé à l'enregistrement et à la vérification de la conformité des candidatures aux dispositions du code Général des collectivités territoriales.

Après le choix des bulletins et la présentation de l'urne, les conseillers passent au vote au scrutin secret.

A l'issue des opérations de vote, les assesseurs procèdent au dépouillement des suffrages et au comptage des voix.

Le secrétaire consigne les résultats sur une fiche de dépouillement

Le président de séance annonce les résultats comme suit :

- Nombre des votants ; *12*
- Nombre d'enveloppes trouvés dans l'urne ; *12*
- Nombre de bulletins blancs ou nuls ; *00*

- Nombre de suffrages exprimés valables ; 12
- Répartition des voix par candidat :

No	Nom et prénom du candidat	Nombre de voix obtenu	Pourcentage
1	Mahamane Elhadji Sallah	12	100%
2			
3			

A l'issue du scrutin le président de séance proclame  
 M/Mne.....Mahamane Elhadji Sallah, maire adjoint de la commune rurale.

L'élection est rendue publique, séance tenante et par voie d'affichage au siège de la commune.

Le maire adjoint élu prononce une petite allocution de remerciement et d'engagement.

Le présent procès-verbal est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Lundi.....le 03.10.2021

Le président de séance	Le secrétaire de séance
Aboubacar Souli	Boya Baja